

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 23 (1887-1888)
Heft: 97

Artikel: Interrupteur électrique
Autor: Lecoultr, J.-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parmi les mousses des couches tertiaires, nous trouvons des espèces qui se rapprochent des types actuels, comme par exemple celles des genres *Thuidium*, *Fontinalis*, *Weisia*, etc.

Si les mousses descendent réellement des algues, elles avaient donc subi pendant l'ère tertiaire la différenciation dont elles étaient susceptibles; car les genres que nous venons de nommer renferment des mousses dont l'organisation est déjà bien perfectionnée. Il est donc fort probable que le *Thamnium Alopecurum* existait pendant l'époque glaciaire et que, sur la moraine sous-lacustre d'Yvoire, il s'est peu à peu adapté à une vie aquatique semblable à celle que menaient ses ancêtres, les algues.

INTERRUPTEUR ÉLECTRIQUE J.-E. LECOULTRE

Planches VI, VII et VIII.

Dans la séance de notre Société du 17 novembre 1886, M. J.-E. Lecoultrre, étudiant de la Faculté technique de l'Académie, première année, a présenté deux modèles d'un interrupteur électrique de son invention. Ces appareils, spécialement applicables au service d'éclairage, étaient caractérisés ainsi par l'inventeur: « Ces appareils diffèrent de ceux qui sont actuellement en usage :

» 1° Par la surface de contact, qui a la forme conique.
 » 2° Par le mécanisme d'interruption, qui permet de supprimer instantanément le courant électrique, qualité essentielle que doit posséder tout interrupteur pour éviter la formation de l'étincelle.

» Chaque fois que l'on opère la fermeture ou l'ouverture du courant, il se produit un mouvement de friction dans le cône, ce qui maintient les surfaces de contact parfaitement polies. »

Par contre, ils présentaient l'un et l'autre l'inconvénient d'un mécanisme un peu compliqué, par conséquent d'une construction difficile et trop coûteuse.

Dès lors l'inventeur s'est efforcé de simplifier son appareil, afin de le rendre plus robuste, plus facile à construire, moins sujet à des dérangements. Pour atteindre ce résultat, il a dû

sacrifier l'instantanéité du mouvement d'interruption du courant, mais il a conservé le caractère essentiel de son appareil, le *contact conique*.

Au mois de mars 1887, il avait construit un modèle nouveau, dont plusieurs exemplaires ont fonctionné pendant l'exposition du Havre et ont donné les meilleurs résultats (type 1).

Poursuivant ses essais pendant les rares heures de liberté que lui laissaient ses études, M. Lecoultrre est arrivé, en août dernier, à donner à son interrupteur une forme définitive qui nous paraît répondre aux exigences de la pratique et nous avons pensé intéresser les lecteurs du bulletin en leur donnant des dessins des trois types de construction et une description sommaire du dernier système (type III).

L'interrupteur se compose d'une boîte isolante (bois, caoutchouc, etc.), dont le couvercle B se visse sur le fond A. Celui-ci peut se fixer, contre une paroi par exemple, par deux vis a' et a'' ; il porte deux segments métalliques D E, maintenus par les vis ddf et eeg et les conducteurs aboutissent aux bornes f et g par l'ouverture A''. Les deux segments, suffisamment écartés l'un de l'autre, possèdent ensemble une creusement conique dans laquelle s'engage une sorte de piston C, également conique, lorsqu'on veut fermer le circuit.

La tête du piston C a la forme de deux troncs de cône réunis par leurs bases; la tige se prolonge dessus et dessous cc' . La portion inférieure c' sert de guide en glissant dans le canon c'' et maintient un centrage parfait de la tête du piston par rapport à la creusement des segments, dans laquelle elle doit s'engager pour la fermeture du circuit; l'extrémité supérieure de la tige est munie d'un pas de vis et porte le bouton b , dont la partie inférieure, cylindrique, glisse librement dans une ouverture du couvercle B.

La tête du piston est retenue dans ses deux positions extrêmes, fig. 1 et 2, par les extrémités du ressort F, lesquelles pressent sur une saillie médiane de la tête du piston et assurent un bon contact, lorsque le courant doit passer, fig. 1. Elles pressent au contraire sous la même saillie et maintiennent le piston relevé, lorsque le circuit est interrompu, fig. 2.

La forme et le mode de fixation du ressort F sont suffisamment indiqués par les fig. 4 et 5.

Le type I diffère de celui que nous avons décrit, par la forme du piston C dont la tige c' , supérieure seulement, est guidée par

un canon c'' placé dans le couvercle de la boîte et par le mode de fixation du ressort F, fig. 4.

Ce modèle exige un soin particulier dans la confection des boîtes, parce que la moindre défectuosité dans le pas de vis nuit au centrage du piston par rapport aux segments et, par conséquent, à l'excellence du contact.

Dans le type II, l'inventeur a voulu :

1^o Eviter cet écueil en fixant les segments D E et le canon c'' dans le couvercle B.

2^o Obtenir la fermeture du circuit en tirant le bouton b et l'interruption par le mouvement inverse.

Les segments portent chacun un des prolongements verticaux d' , e' , qui viennent s'appliquer contre les pièces d'' e'' du fond A auxquelles aboutissent les conducteurs. Les vis de pression G H fixent le couvercle sur le fond et assurent un bon contact des pièces $d'd''$ et $e'e''$. Dans ce modèle le centrage des pièces essentielles est plus sûr et plus facile, mais l'ensemble est plus compliqué et plus sujet à se déranger.

En modifiant la forme du piston et en plaçant la tige guide c' et le canon c'' en dessous, M. Lecoultrre a su combiner dans son type III les qualités des deux précédents et conserver à la fois la simplicité du type I et le centrage parfait du type II. Le changement apporté dans le mode de fixation du ressort F supprime l'obligation de conserver au couvercle de la boîte une épaisseur assez forte et permet d'en varier les formes extérieures à volonté.

La modification de forme du piston et le transfert de la tige c' et du canon c'' en dessous ont en outre fait disparaître toute portion métallique de la partie visible et tangible de l'appareil.

Enfin, ce qui a bien son importance pour les consommateurs, le dernier modèle conserve toutes les qualités nécessaires pour un bon fonctionnement et peut être livré à des conditions très favorables.

F. ROUX.

